

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18356 - 71ÈME ANNÉE

L'organisation des prochains Jeux sera-t-elle définitivement retirées aux Comores ?

Jeux des îles en grand danger



Alors que les prochains Jeux des îles avaient été attribués aux Comores, une décision du CIJ a confié cette responsabilité à Maurice. Le fiasco des Jeux organisés à La Réunion en août dernier, pour cause de politisation voulue par la France, n'est sans doute pas étranger à cette décision qui pousse les Comores vers la sortie. Les Jeux des îles vont-ils survivre ?

En août dernier, la décision de ne pas respecter la Charte des Jeux des îles a été à l'origine d'un fiasco, conséquence de la volonté de la France de politiser les Jeux des îles 2015. Rappelons que lors de la cérémonie d'ouverture, la délégation de Mayotte avait défilé derrière le drapeau de la France. Cette décision a entraîné spontanément le départ du stade de la délégation comorienne. Cela remettait en cause le compromis trouvé pour assurer la participation des athlètes mahorais dans leur propre délégation à ce grand rassemblement de la jeunesse de l'océan Indien. Puis le gouvernement des Comores a choisi de retirer sa délégation.

Rappelons qu'à part la France et l'Union européenne, les autres pays du monde considèrent que Mayotte reste une partie de l'Union des Comores, conformément au résultat du référendum d'autodétermination de 1974, résultat que le gouvernement français a refusé de reconnaître. Sur les cartes de l'ONU, Mayotte apparaît comme un territoire sous administration française, et non pas comme un département français. Le droit international considère en effet que toutes les consultations organisées par la France à Mayotte depuis l'indépendance des Comores en 1975 sont nulles et non avenues.

Mépris d'un compromis unanimement accepté

Cette situation rend difficile la participation des Mahorais aux Jeux des îles, car leur île est au cœur d'un litige entre deux pays. Alors pour ne pas les exclure du plus grand rassemblement de la jeunesse de notre région, un compromis a été trouvé. Il se base sur la règle observée lors des Jeux olympiques pour permettre à des territoires à la souveraineté contestée de participer à l'événement : défilé derrière le drapeau des Jeux, et hymne des Jeux joué en cas de victoire dans une compétition. Cette règle est inscrite dans la Charte des Jeux adoptée à l'unanimité par les participants aux Jeux des îles.

Après le scandale de la cérémonie d'ouverture, les JIOI 2015 se sont alors poursuivis dans le plus grand désordre. Pour éviter que la Charte soit de nouveau violée, le CIJ dut interdire les hymnes nationaux et la levée des drapeaux lors des cérémonies de remise de médaille. Madagascar a été au bord de se retirer à la suite de plusieurs incidents.

Dans ce chaos, la seule note positive était la confirmation que les prochains Jeux des îles allaient se tenir aux Comores. Mais même ce mince acquis est remis en cause désormais.

Lors de la réunion du Conseil international des Jeux cette semaine, CIJ, la délégation des Comores a dû cla-

quer la porte quand il a été dit que les prochains Jeux se dérouleront à Maurice.

Des arguments techniques sont opposés à la candidature comorienne. À supposer qu'ils soient vrais, ils pourraient être résolus par un geste de solidarité des autres participants, afin que les Comores puissent accueillir pour la première fois le plus grand rassemblement de la jeunesse de l'océan Indien.

Les Comores pénalisées pour vouloir respecter la Charte ?

Mais il semble clair que la véritable raison se trouve ailleurs. L'engagement pris par les Comores est le suivant : la Charte des Jeux sera respectée. Cela rend donc impossible le coup de force tenté à La Réunion par ceux qui ont cru bon de faire défiler les athlètes mahorais derrière le drapeau de la France, au mépris des règles acceptées par tous les représentants des sportifs. C'est ce respect des règles qui risque de coûter cher aux Comoriens. N'en pouvant plus d'être humilié, ces derniers nouent des contacts avec d'autres organisations sportives régionales. S'ils ne se tiennent pas aux Comores, les prochains Jeux des îles pourraient bien se faire sans délégation comorienne. Pourrait-on alors leur accorder le label de Jeux des îles ? Et si le coup de force d'août dernier est réédité, ne serait-il pas plus approprié de parler de « Jeux de la France de l'océan Indien » ? C'est ce concept de France de l'océan Indien, utilisé pour remplacer La Réunion et Mayotte qui est en train de tuer les Jeux des îles. Pourquoi est-il donc si compliqué de respecter les règles communément admises ?

M.M.

Édito

Obama ira en pèlerinage à la Havane

Avec un mois d'avance, Obama a annoncé qu'il ira en visite officielle à Cuba, les 21 et 22 mars. D'ici-là, aura-t-il la possibilité d'annoncer la levée du blocus contre Cuba ? Aura-t-il le courage d'annoncer la fermeture de la prison de Guantanamo ainsi que le départ définitif des Américains de ce territoire cubain ? Maintenant qu'il a levé le drapeau blanc du vaincu, après avoir reconnu l'inefficacité d'un demi siècle de politique d'embargo, aura-t-il l'outrecuidance d'aller encore donner des leçons de bonne gouvernance ?

Selon le programme pressenti officiellement, il a déclaré qu'il vient causer des droits de l'homme. C'est drôle de constater que les dirigeants américains ont du mal à changer de logiciel. Quel droit de l'homme ? Le droit de bombarder l'Irak et la Libye sans preuve ? Et créer de toute pièce, un désordre indescriptible ainsi que le soutien aux terroristes ?

Et si ce pèlerinage n'avait qu'un seul but : électoraliste ? En effet, les démocrates ont mauvaise presse dans la population. Les Noirs sont déçus. La population hispanique aussi. Il faut que les démocrates retrouvent la confiance populaire. Ce n'est pas mieux en France. François Hollande était le premier à poser le pied sur le tarmac de la Ha-

vane, après l'annonce de la reprise diplomatique US. Il est bas dans les sondages. Il a un besoin urgent de remonter la pente. Cuba est très cotée actuellement.

Pape et le Patriarche, eux-aussi ont foulé le tarmac de Cuba, ils ont été reçus avec les honneurs. Mais, ils ne vivent pas de ce genre de préoccupation. En déclarant que Cuba peut devenir la Capitale de l'unité, ils ne pensaient pas si bien dire, les visites officielles vont se succéder. Tout le monde veut se faire photographier avec Fidel Castro. L'homme que les biens-pensants ont sali et traité de dictateur a toujours un bon mot pour tous ces nouveaux pèlerins.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Nouvelle confirmation de l'effacement de La Réunion

COI : la France, et pas La Réunion, prend la présidence vendredi

Un communiqué de la préfecture diffusé hier annonce la tenue vendredi prochain à Saint-Denis du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien. Au cours de cette réunion, la France prendra la présidence de l'organisation. C'est la confirmation de l'annonce faite par le préfet lors de la commémoration du Jour de l'an lunaire le 5 février dernier.

La future présidence française de la Commission de l'océan Indien pose une fois de plus la question du rôle de La Réunion dans cette organisation.

Rappelons que la Commission de l'océan Indien trouve son origine dans la Conférence des partis progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien. Au sein de cette instance, le PCR représentait La Réunion. Lors de la création de la COI en 1984, La Réunion ne faisait pas partie des membres fondateurs. Son statut pose problème, car elle n'est pas un État indépendant. Une solution est trouvée deux ans plus tard avec l'adhésion de la France au nom de La Réunion. En effet, la France en tant que telle ne peut pas prétendre faire partie de la COI, car elle n'est pas un pays de l'océan Indien. Mais La Réunion ne pouvait pas rester en dehors de la Commission de l'océan Indien. C'est le sens de ce compromis. La logique aurait voulu que La Réunion puisse traiter d'égal à égal avec ses voisins, mais ce n'est pas le cas et la France prend le dessus.

En août 2014, c'est François Hollande, et pas un Réunionnais, qui siégeait au Sommet de la COI. Et le nom de La Réunion ne figure même pas dans la déclaration finale.

Vendredi, le communiqué de la préfecture indique que c'est le ministre des Affaires étrangères qui sera le président de la COI pendant un an au nom de la France.

C'est la confirmation de l'effacement de La Réunion. Il est favorisé par l'attitudes des élus réunionnais actuels qui abdiquent leurs responsabilités dans ce domaine.



QUATRIEME SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI)

23 AOÛT 2014, MORONI, UNION DES COMORES

DECLARATION FINALE

L'Indianocéanie, un avenir à bâtir ensemble

Communiqué de la préfecture

31e conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien

« Le 31e conseil des ministres de l'océan Indien se tiendra à La Réunion le vendredi 26 février 2016. A cette occasion, la France prendra la présidence de la Commission de l'océan Indien (COI) à la suite de Madagascar. Cette présidence tournante est annuelle, elle est assurée à tour de rôle par le ministre des affaires étrangères de chacun des États membres. Le Conseil des ministres se réunit une fois par an en session ordinaire pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI. Il délibère sur les dossiers préparés par les officiers permanents de liaison avec le concours du Secrétariat général.

La présidence française mettra l'accent sur trois thèmes de travail :

La sécurité des personnes et des biens, sur mer comme sur terre ou dans les airs ;

L'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, qui a pris en compte les préoccupations des États insulaires ;

Le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité inter-îles sous toutes ses formes : aérienne, maritime, numérique...
Retour ligne automatique

Elle attachera aussi une attention particulière à la dimension transversale du lien francophone dans l'espace indianoocéanique.

La presse sera invitée aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Le programme de ce 31e conseil des ministres de la COI sera communiqué en début de semaine prochaine. »

Quatre établissements concernés

Intoxication alimentaire : 19 personnes hospitalisées en deux jours

Jeudi, une quarantaine de personnes ont eu des symptômes d'intoxication alimentaire à Saint-Gilles à la suite de la consommation d'un repas fourni par un prestataire extérieur. Hier, ce sont des stagiaires des CFA de Saint-Clotilde et du Port qui ont eu les mêmes symptômes, à la suite de repas servis par la même entreprise. Au total, 75 personnes ont été touchées, dont 19 qui ont dû être hospitalisée. Dans un communiqué, la Préfecture annonce les mesures prises :

Une toxi-infection alimentaire s'est déclarée hier (jeudi - NDLR) à La Réunion et a touché de nouvelles personnes ce [hier]matin.

Bilan humain à cette heure :

Au total, sur les deux jours, 75 personnes ont montré des symptômes, dont 19 qui ont dû être présentées aux urgences ou hospitalisées. Les autres personnes ont été prises en charge directement sur place (dans les deux établissements médico-sociaux de l'ouest et ce matin dans les CFA de Sainte-Clotilde et du Port) par les équipes du SAMU et du SDIS.

Mesures prises par les services de l'État :

La totalité des repas incriminés provenant de la même entreprise de fabrication, les services de l'État ont appelé hier soir la totalité des clients livrés afin de vérifier qu'il n'y avait pas d'autres malades. Ils ont renouvelé ces appels ce matin.

L'action menée conjointement hier soir et ce matin par les services de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) et de l'ARS-OI dans les locaux du prestataire de la confection et livraison des repas ainsi que sur certains sites de consommation, permettra d'identifier les germes en cause. Des prélèvements ont été effectués sur les repas témoins, restes de repas et selles de malades. Les résultats sont attendus sous 48 à 72h.

A la suite de la découverte de nouveaux cas ce matin un arrêté préfectoral a été pris ce midi, suspendant immédiatement l'activité de la cuisine de l'entreprise, c'est-à-dire la fabrication et la livraison de repas.

Cette suspension impose également au gérant de l'entreprise :

- de contacter tous ses clients pour obtenir le retrait de la consommation des produits déjà livrés avec une date de production 17, 18, et 19 février.
- de rappeler ces produits à des fins de destruction

- de nettoyer et désinfecter ses différents ateliers, locaux et matériels
- de faire procéder à une visite médicale du personnel de production afin de confirmer leur aptitude à la préparation de repas. composez le 15.

Reconstruire la résilience par le plein emploi

Nous savons la pauvreté anxiogène, pathogène et, parfois, permissive. Les victimes de la pauvreté sont de surcroît plus vulnérables aux chocs économiques ou financiers, aux catastrophes naturelles ou climatiques, ou encore aux "accidents de la vie". Elles manquent de résilience.

La résilience est cette qualité de pouvoir se reconstruire après un choc. Cela dépasse la résistance. C'est être capable de se relever après coups. Autrefois, malgré leur condition, les pauvres ne se considéraient pas malheureux. Ils se savaient résilients. De nos jours, ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté, ou légèrement au-dessus, redoutent l'avenir. Ils se savent vulnérables.

Notre société doit reconstruire cette résilience perdue.

Aujourd'hui, nous avons les moyens financiers et opérationnels d'éradiquer l'extrême pauvreté. 193 chefs d'États et de gouvernements de l'ONU s'y sont engagés à échéance 2030. A l'exemple du Premier Ministre Indien, qui s'est donné le temps d'une génération pour éliminer la pauvreté de son pays. Toutefois, pour qu'elle soit durable, l'éradication de l'extrême pauvreté nécessitera de reconstruire la résilience des pauvres.

Le moyen le plus efficace d'y parvenir est le plein emploi.

Une société de plein emploi agit comme un antibiotique à large spectre pour immuniser ses citoyens pauvres ou proches de la pauvreté contre les chocs, les catastrophes et autres accidents de la vie. Cette résilience s'observera également au niveau sanitaire, social et sociétal.

Il existe un certain consensus pour appliquer à La Réunion une politique exceptionnelle "d'union nationale", dans le cadre de La République. Ayons le courage de tourner la page de cette pensée unique libérale invariablement exécutée par la droite et la gauche française gouvernementale. Réunion-nous pour une Réunion nouvelle, pour l'éradication de la pauvreté et la résilience des Réunionnais.

Philippe Yee-Chong-Tchi-Kan,
Heureux Réunionnais, Citoyen Terrien

Ot é

A kisa i lé lo zanfan ?

Konm mwïn zot i wa, zot i antan lo débat d’si lo kod di travay laba déor, i prétan gouvérnman la désid détrikot tout lo kod, donkalor talèr va prézant lo prozè d’lwa si la réform di kod di travay. Lo tèks lé paré é la miniss di travay, sad zordi la, la miniss hollande i prétan di “A mwïn lo momon lo tèks aktièl”. Mi sort antann in ot miniss, sad la, in lansyin miniss sad sarkozy, li osi li prétan dir “Lo tèks konm i lé i konvyin a li é boudikont li pouré èt lo papa”.

Mi akout lo prézidan di médèf, li osi li di “konm i lé lo tèks, konm i lé li vot zyé fèrmé, a li parin”. Ziss pou konprann po kosa inn a lot i pé rovandik lo tèks. Anndan lo nouvo kod i di, i rèy in tré si lo 35 èr, in moun i pé travay ziska 60 èr par sominm san angardé si travay lé pénib ousinon. Bann marmay na pwïn ankor 18 an va travay ziska 10 èr par zour, konm sa i pé désot 40 èr par sominm. Ni pé konprann poukoué la drwat èk lo médèf i fé lo kok, i di ta nou.

Lasé pou désertin di “Hollande lé pi la èk nou, boudikont li la finn désid roul a drwat tout”. Inn la di minm “La politik hollande i aminn, pou travayèr zordi lé pli pir sak Sarkozy té i aminn yèr”. Pètèt lé égzazéré di sa konm sa, mé si pou lo nouvo kod, sindika la lèv an guèp konm sa, bann moun la gosh, lo gosh pou vréman, banna i vé pa an nantann parlé, minm moun son kan, moun pou li, son parti néna a rodire. Nou minm, ni pé poz a nou késtyon “A kisa i lé lo zanfan”.

Justin

« Tèr-la i pous arienk makaroni èk dé sèl ! » - In kozman po la rout

Sa in zistoir moin la antann nana bien lontan. Kan la famiy l’ashète in térin pars mon papa l’avé asé travay dann komèrs li té i vé plant la tèr. Dabitid bann z’ansien i kas ti-boi bann nouvo : in pé partou lé konmsa, sa sé konm in bizitaz. Donk l’èrk li l’ashète son térin, par avans in pé té fine anons li té batu é pliské. Sé pou sa lo blag téi fé rir désertin moun, té konm pou di lo moun va plant z’afèr i pous pa. Mank de po pou zot, nout papa la travaye, travaye é pliské travaye si tèlman li la fé shomin, li la fé pous sak demoun téi plant é pli myé ké d’ot. Tan k’a bann kasér lé kui zot la anval z’ot blag é kan la guèr l’arivé nout famiy la gingn son soso bien myé ké d’ot moun. Makaroni èk sèl pou komansé... pou komansé solman. Pars avèk lo travaye, avèk lo z’idé lé shoz i rèss pa tèlkilé.